

Bulletin d'histoire politique

De Grand-Pré à Auschwitz

Julien Massicotte



Volume 15, Number 1, Fall 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056099ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056099ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Massicotte, J. (2006). De Grand-Pré à Auschwitz. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 233–242. <https://doi.org/10.7202/1056099ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

De Grand-Pré à Auschwitz ¹

JULIEN MASSICOTTE
Doctorant en histoire
Université Laval

C'est tout récemment que l'on a pu voir émerger un nouveau discours en Acadie (du Nouveau-Brunswick principalement) portant sur la représentation et significations générales de la Déportation de 1755, dont on marquait le 250^e anniversaire en 2005. Bien que l'on puisse aisément remonter loin au sein des récits historiques et des mythes collectifs acadiens et montrer la préséance du Grand Dérangement, ses avatars actuels confèrent aux Acadiens un drapement identitaire pour le moins neuf. C'est que l'on parle abondamment, en milieux acadiens, de la Déportation aujourd'hui comme d'un génocide ou encore comme d'un nettoyage ethnique. Il sera question dans ce court texte d'examiner les formes que prend cette nouvelle référence discursive, et de tenter d'en mieux comprendre les enjeux et aboutissements symboliques et politiques pour l'ensemble de la communauté acadienne.

UN NOUVEAU LIEU COMMUN

Pour bien comprendre le sens de ce nouveau discours autour de la Déportation, s'articulant aux notions de génocide et de nettoyage ethnique, il est nécessaire d'en saisir la provenance et d'en établir la chronologie. Si les termes sont aujourd'hui employés par plusieurs en Acadie, ils eurent néanmoins quelques promoteurs. Les plus importants sont sans doute Warren Perrin et les signataires du Manifeste Beaubassin.

DES PIONNIERS MILITANTS

, Warren Perrin est un avocat louisianais qui, au début des années 1990, soumit une pétition à l'Angleterre lui demandant des excuses officielles

1. J'aimerais remercier Martin Pâquet pour ses remarques et critiques.

pour la Déportation de 1755. Durant cette décennie, Perrin multiplia les actions afin d'obtenir une reconnaissance officielle des torts passés causés aux Acadiens victimes du Grand Dérangement. La Proclamation Royale de décembre 2003, où la Reine du Royaume-Uni et du Canada transmet ses regrets face aux événements de 1755 vient en quelque sorte clore la croisade de cet homme.

C'est justement cette croisade qui devient le vecteur d'une nouvelle lecture de la « tragédie acadienne ». Une lecture où l'on n'hésite guère à user d'un langage dont la charge symbolique est lourde et immense. En effet, Perrin n'hésite pas à prétendre que la Déportation constitue « the clearest case of genocide you can find », que « the expulsion of the Acadians was an ethnic cleansing »¹. Perrin soutient aussi la comparaison de la Déportation avec d'autres groupes victimes d'oppression ou d'injustice dans l'histoire, récents ou pas, qui reçurent des excuses officielles. Par exemple, celles du gouvernement américain aux Hawaïens et aux Japonais ; de l'Afrique du Sud à sa population noire ; du Japon à la Corée du Sud, du Canada à sa population italienne, etc².

À la suite des sentiers tracés par l'impassible pionnier, des militants acadiens signèrent, le 25 octobre 2002, dans les pages du quotidien *L'Acadie Nouvelle*, un texte, le *Manifeste Beaubassin*, qui débute par ces quelques mots :

NOUS, ACADIENS ET ACADIENNES, SOMMES LES SURVIVANTS D'UN GÉNOCIDE. Un génocide se définit comme étant « la destruction systématique d'un peuple ou d'un groupe ethnique » ; cette définition reflète tout à fait les événements de 1755, car l'intention des Britanniques à l'époque était bel et bien de détruire un peuple et sa culture³.

Les signataires, par leur propos et leur terminologie, font une lecture essentialiste et ethnique de la déportation, alors que d'autres sont possibles, politico-religieuse notamment.

Pour nous, il est clair que la Déportation a été le résultat d'une action délibérée à l'encontre de toute convention politique et morale de l'époque et dont l'intention était de punir un peuple qui était différent. Il est maintenant temps que le silence et les mensonges sur le génocide acadien cessent⁴.

Selon la conception que ces gens se font de l'événement, les Acadiens ne pourront ni anticiper l'avenir, ni même vivre au temps présent, sans une conscience aigüe de leur histoire, ici dans sa nouvelle version « victimes de génocide ».

Les auteurs du manifeste, quelques jours suivant sa parution, récidivent dans une entrevue accordée à *L'Acadie Nouvelle* où ils expriment les intentions les ayant animés. Les Acadiens n'ont pas été le seul peuple à être victime de génocide aux Maritimes à cette époque. « Le manifeste, c'est un outil de réconciliation et on veut que les trois peuples aillent revisiter l'histoire. On aimerait aussi que les Mi'kmaq partagent avec nous leur vision de leur génocide. Parce qu'ils ont payé très cher en vies humaines cette amitié avec les Acadiens. » Selon les signataires, les Acadiens souffriraient « d'amnésie totale »⁵ (!) concernant la déportation.

DES SUPPORTEURS SAVANTS

Le Manifeste Beaubassin provoqua plusieurs réactions, notamment chez les milieux savants acadiens. Le texte de la Cellule Beaubassin reçu, quelques jours suite à sa parution, des appuis importants.

Vint d'abord la bénédiction de l'historien Fidèle Thériault. Celui-ci s'accorde avec les signataires sur le fond de la thèse, s'il n'en adopte pas (encore, ça viendra plus tard) tout à fait la forme. En fait, ne désignant pas la Déportation comme un génocide, Thériault s'accorde avec les militants pour dire que « l'histoire de la Déportation est encore bien mal connue », et que « nous, Acadiens, avons peur d'en parler. C'est un sujet qui est resté tabou »⁶. Fidèle Thériault accorde aussi de l'importance à l'explication ethnique de la Déportation ; si les Acadiens furent déportés, c'est uniquement par leur indélébile acadianité. « Après 1755, on ne s'appuya pas sur ce que les Acadiens avaient été rebelles ou non, qu'ils avaient prêté le serment d'allégeance ou non pour les chasser de leur pays, mais sur une question de race, c'est-à-dire leur identité acadienne.⁷ » Un mois après sa publication, et suite à une réception plus que favorable de la part d'une certaine partie de la population acadienne (celle qui lit *L'Acadie Nouvelle*, et davantage encore celle qui participe au courrier du lecteur), le Manifeste Beaubassin recueille un soutien provenant d'un historien professionnel. Et ce ne sera pas le dernier.

Quelques mois plus tard, le juriste Christian Néron publia quelques commentaires sur le Manifeste Beaubassin et la notion de génocide en général. Si celui-ci discute à satiété des aléas de la notion, jamais il ne remet en cause son application au cas acadien ; il en rajoute même. « Qui-conque s'est déjà intéressé au phénomène du génocide aura constaté l'existence d'une dynamique que l'on retrouve en Nouvelle-Écosse en 1755. Nous retrouvons, d'une part, un gouvernement absolument totalitaire et, d'autre part, un groupe cible auquel tous les maux de la terre sont reprochés.⁸ » Pour le juriste Néron, que les Anglais s'ingéniaient à exterminer les Acadiens tient

lieu de certitude. Il est clair pour notre expert que, contrairement à ce que croyaient les signataires du manifeste et Fidèle Thériault, les Anglais ne s'efforçaient pas seulement à « punir » les Acadiens pour leur « différence », mais, plus radicalement, à complètement les annihiler.

Il faut prendre garde de trop généraliser l'adhésion immédiate et totale des divers experts acadiens à la rhétorique du génocide acadien. Certains ont clairement affirmé leur désaccord. Le premier à le faire fut l'historien Nicolas Landry, connu pour la rigueur de ses travaux sur l'histoire des pêches en Acadie, et sur l'histoire acadienne en général. L'écoulement de quelques jours seulement, suite à la publication du Manifeste Beaubassin, suffit à Landry pour rendre ses objections publiques. Bien qu'il félicite les signataires du manifeste de l'appel qu'ils suscitent à un regain d'intérêt pour l'histoire acadienne et à sa meilleure connaissance, il souligne un lieu commun historique : la Déportation est un événement ayant eu lieu en temps de guerre, entre deux puissances européennes. Il réfute l'explication « raciste » de ce nouveau discours, de même que l'utilisation du terme « génocide ».

Jusqu'à preuve du contraire, l'on ne peut prétendre qu'il s'agit d'une tentative délibérée de génocide. En aucun moment, il ne semble avoir été question de rassembler les Acadiens à des fins d'épuration ethnique. L'on doit plutôt y voir une tentative militaire de déplacement de population civile en temps de guerre avec toutes les conséquences négatives en découlant?

DE L'ADHÉSION GÉNÉRALE

On l'a brièvement souligné, la réception du manifeste Beaubassin (contrairement aux démarches de Perrin, qui souleva beaucoup de débats) fut très positive au sein de la communauté acadienne. À ce parcours déjà confortable, le discours continua sa route vers le royaume de l'hégémonie idéologique dans le cadre des célébrations de 2004 et 2005, soit respectivement celles du 400^e de l'arrivée des Français en Acadie, et du 250^e de la déportation. Ces deux années durant, le discours s'intensifie, à grands coups de documentaires, d'interventions d'intellectuels et d'ouvrages historiques. Le processus qui fait passer un nouveau discours de la marge d'une culture à son ensemble est complété.

Deux documentaires firent tout récemment, dans le portrait qu'ils dressent du souvenir contemporain de la déportation chez les Acadiens, la promotion sans gêne de la thèse du génocide acadien. Le premier fut celui du documentariste André Gladu, *Tintamarre*, paru en 2004, le second celui de Renée Blanchard, *1755, un souvenir nécessaire*, paru en 2005. Celui de

Gladu donne la parole aux signataires du Manifeste Beaubassin et leur thèse du génocide acadien et de la méconnaissance acadienne de son histoire, thèse que le film semble pleinement endosser.

On y accuse sans ménagement l'historiographie « traditionnelle » acadienne, et donc les clercs qui l'ont écrit, d'avoir travesti la vérité historique et trahit le peuple acadien, qui aurait bien malgré lui été entraîné dans les voies d'une fausse conscience historique. Voilà une interprétation que n'aurait certainement pas reniée certains historiens et activistes acadiens des années 1970. Les mots du film sont lourds de sens : on parle de la Déportation comme d'une « solution finale », on parle d'« éliminer » les Acadiens, etc. Le film de Renée Blanchard, *1755, un souvenir nécessaire*, est du même acabit. On y confond histoire et généalogie. On y discute abondamment de nettoyage ethnique et de génocide acadien. L'historien John Mack Faragher, de l'Université Yale, qualifie la Déportation de premier nettoyage ethnique en Amérique du Nord. Blanchard rencontre à New York une rescapée des camps de la mort ; notre cinéaste ne semble pas avoir trop de difficulté à s'identifier à l'expérience de son interviewée. Grand-pré, Auschwitz : l'équivalence paraît aller de soi.

Ce nouveau discours s'exporte assez bien. Ici, au Québec, dans *L'Actualité*, un article soulignait le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie. On y décrit la Déportation dans les termes suivants : « cette déportation de 10 000 Acadiens, mélange de génocide, de guerre sainte et de piraterie »¹⁰. Si les fêtes de 2004 contribuent à accentuer l'usage dudit discours, celles de 2005 finiront de l'établir comme nouveau canevas de l'expression acadienne contemporaine. En été 2005, le militant acadien de longue date Jean-Marie Nadeau prononce à Québec une conférence, où il affirme sans sourciller que « la Déportation fut [...] une véritable tentative de génocide, le premier perpétré par les Anglais contre leurs propres sujets »¹¹. L'honorable lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick chante la même chanson, mais plus fort encore : « la Déportation, c'est un peu comme l'Holocauste »¹². D'ailleurs, si on poursuit l'enquête aux autres journaux, durant la journée du 28 juillet, « anniversaire » de la Déportation, on constate vite qu'ailleurs c'est pareil. Dans une entrevue donnée à *La Presse* cette journée, Antonine Maillet affirme elle aussi que « le Grand Dérangement a été l'un des premiers nettoyages ethniques dans l'histoire de l'Occident »¹³. Notons par ailleurs que si certains journaux anglophones ont adopté, en cette journée commémorative, le discours de l'élite acadienne (le *Globe and Mail* parle de nettoyage ethnique), d'autres l'évitent (comme le *Telegraph* de Saint-Jean, qui évite par ailleurs tout effort de mémoire sérieux en prenant la position de ceux qui veulent tout oublier).

Suite à certains appuis de milieux savants acadiens en réaction au Manifeste Beaubassin, d'autres juristes et historiens ont abordé, de près ou de loin, le thème de la Déportation. On peut voir surgir trois positions interprétatives. La première, la position « forte », celle qui affirme que 1755 fut le théâtre d'un génocide ; une seconde, « faible », ceux qui affirment qu'il n'y a pas eu de génocide, mais tout de même un nettoyage ethnique ; enfin, les « négationnistes », qui soutiennent que la Déportation ne représente ni l'un ni l'autre, ou qui simplement abordent le sujet sans la plus récente terminologie.

Dans la première catégorie, nous avons Thériault et Néron, comme on l'a déjà vu plus haut. Il semble que parmi les historiens ce soit une position plutôt délicate à adopter. Les rangs de la deuxième option sont toutefois plus nombreux. L'écrivain et historien Régis Brun est univoque : 1755 constitue « le nettoyage ethnique d'un peuple »¹⁴. L'historien Maurice Basque est aussi de cet avis : « Le "Grand Dérangement" n'était pas un génocide, mais plutôt un nettoyage ethnique avant la lettre. Les Britanniques n'avaient pas l'intention de tuer les Acadiens, mais de les assimiler.¹⁵ » Ce dernier semble attribuer beaucoup d'autorité à l'ouvrage de l'historien américain John Mack Faragher, traitant de la Déportation (c'est l'ambition du livre, mais il s'agit bien davantage d'une description de l'expérience historique acadienne pré-1755 ; seuls les derniers chapitres portent sur la Déportation)¹⁶. Il y défend aussi la thèse du nettoyage ethnique, en soulignant les parallèles entre le Grand Dérangement et les nettoyages ethniques contemporains. La version la plus récente de l'histoire acadienne, un texte de plus de 300 pages en allemand signé par Ingo Kolboom, relate la trame acadienne partant de 1604 à aujourd'hui. Inévitablement, un chapitre de ce texte est consacré à la Déportation. L'auteur, malgré tout, perçoit l'événement comme un prototype de nettoyage ethnique, et n'hésite pas à comparer la Déportation et le génocide arménien¹⁷.

Il y a finalement ceux qui refusent la nouvelle interprétation. On a vu Landry plus haut ; dans son ouvrage *Histoire de l'Acadie*, co-écrit avec Nicole Lang, il évite la nouvelle interprétation. Il en est de même pour les textes récents d'historiens expérimentés, dont toute la carrière fut consacré à l'histoire acadienne, comme Léon Thériault ou Naomi Griffiths. Dans des textes récents, de différentes envergures certes, les deux, lorsqu'ils parlent de la Déportation, conservent leur propre terminologie pour décrire et comprendre l'événement¹⁸. D'autres vont plus loin et contestent, comme l'avait fait Landry, l'utilisation des nouvelles terminologies. Ronnie-Gilles Leblanc croit qu'il faut maintenir l'appellation originale des événements de 1755 : « c'est justement par respect pour celles et ceux qui ont subi les déportations et les déplacements forcés que nous devons accepter le terme "Grand Dérangement" pour décrire les événements qui ont touché la communauté

acadienne durant la période s'étendant entre l'année 1749 et 1764 »¹⁹. Ailleurs dans le collectif dirigé par Leblanc deux juristes contestent plus ouvertement la nouvelle doxa. « Prétendre, par exemple, que la Grande-Bretagne s'est rendue coupable d'un génocide en 1755 constituerait donc tout à la fois un anachronisme flagrant, mais également un abus de langage.²⁰

Si plusieurs chercheurs, pour une bonne part historiens, soutiennent la thèse forte du génocide, faible du nettoyage ethnique, d'autres, moins nombreux peut-être, contestent sa valeur savante. Cependant, si certains au sein des cercles savants émettent des réserves, la thèse du génocide acadien semble néanmoins être bien implantée désormais dans la culture contemporaine acadienne.

LA BANALITÉ DU MAL (ET SA RENTABILITÉ POLITIQUE)

Ce qui peut surprendre, à la lecture de ces textes d'Acadiens portant sur la Déportation de leurs ancêtres, portant aussi, et c'est peut-être là l'essentiel, sur le mythe fondateur ayant le plus de prééminence au sein même de la culture acadienne, c'est le peu d'ampleur (quantitative) des critiques. Au cours du xx^e siècle, l'image que les Acadiens se sont fait d'eux-mêmes s'est souvent modifiée. Plusieurs ont noté, dans le courant du Congrès Mondial Acadien, la mise en place d'une acadianité de type « ethnique », la descendance généalogique en étant l'élément identitaire déterminant²¹. Cette acadianité, de la généalogie et de la diaspora, mondiale, n'avait jusque-là rien de bien original ; voici simplement que réapparaissait une référence archaïque, que les Acadiens ou les Canadiens français de la première moitié du xx^e siècle ont bien connue. Le nouveau vocabulaire, qui essentialise l'acadianité (la déportation est le résultat de politiques *racistes* des dirigeants britanniques), et qui est bien davantage idéologique que savant (bien que des historiens lui accordent une certaine légitimité), innove en ce sens : pour la première fois, à ma connaissance du moins, un discours essentialiste, en Acadie du Nouveau-Brunswick, sort du terrain de la culture et investit directement celui de la politique²².

À lire l'ensemble de ces remarques et interventions publiques, drapées soit de légitimité scientifique, d'engagement idéologique ou de positionnement politique, ou d'un peu des trois, dans plusieurs variétés de combinaisons, on pourrait aisément croire les rhéteurs acadiens affligés d'un sérieux cas de présentisme aigu. Pourtant, si c'est le cas, la situation est loin d'être unique aux contemporains ; les acteurs et commentateurs acadiens d'hier avaient aussi leurs langages et paradigme qu'ils projetaient sans vergogne vers le passé : ceux-ci furent souvent des langages et des paradigmes religieux. Les

observateurs de la fin du XIX^e comme du début du XX^e siècle percevaient la Déportation comme événement historique à grande signification religieuse. L'usage des termes l'illustre : « holocauste », « sacrifice », « martyr », etc²³. Cette terminologie demeura longtemps. Aujourd'hui, on semble assister, de la même façon, à une nouvelle forme de mise en langage de l'expérience historique acadienne, empruntant généreusement aux pires tragédies du XX^e siècle cette fois, et, par une habile opération de copier/coller, on aboutit à interpréter la Déportation de la même façon que la Shoah. On rangera peut-être bientôt *Pélagie la charette* dans le même rayon que *Si c'était un homme*, peut-être bientôt comparera-t-on les œuvres de Gladu et Blanchard à celles de Lanzmann et Ophuls.

Ce nouveau langage est essentiellement idéologique, puisqu'il n'a pas subi suffisamment l'examen critique de ceux dont c'est le soi-disant travail de comprendre l'histoire et d'évaluer les termes avec lesquels cela se fait. Faragher dans son livre prend bien soin de ne pas parler de génocide, il montre les ressemblances entre les nettoyages ethniques du siècle dernier, mais sans accorder la moindre ligne, ni le plus petit soupçon de réflexion aux possibles différences entre les drames que les siècles séparent²⁴.

Le terme génocide apparaît au tribunal de Nuremberg en 1945, afin de juger de crimes de guerre les nazis. Celui de nettoyage ethnique apparaît quant à lui au courant des années 1990, dans le contexte des conflits dans les Balkans. Ne serait-il pas pertinent de s'interroger, à la lumière de l'exemple acadien, sur le bon usage des concepts, des dangers, comme disait Bourdieu, de l'immigration des théories et des concepts qui perdent beaucoup de leur potentiel opératoire dans des lieux, des contextes, et des époques qui leurs sont étrangers. Les exagérations marxistes d'hier peuvent très bien servir d'exemples aujourd'hui. L'hégémonie théorique (et souvent idéologique), comme un présentisme conceptuel trop exacerbé, peut devenir un obstacle à ceux qui font œuvre de comprendre le passé et le présent des sociétés. Des obstacles jamais totalement évitables et évités, mais, du moins devrait-on le souhaiter, que tout historien sérieux devrait confronter avec rigueur et intransigeance.

Plusieurs communautés peuvent trouver aujourd'hui dans le discours de la victime une voix politique. C'est manifestement le cas ici. La nouvelle doxa acadienne n'est pas unique ; plusieurs pratiquent la politique par le gros bout de la reconnaissance du statut de victime ; par exemple les peuples africains dont les ancêtres ont été esclaves. La stratégie politique de la victime consistant à asseoir les demandes d'un groupe précisément sur le fait qu'il ait été ou soit victime rend difficile le débat politique comme tel, puisque qu'un tel discours polarise le monde en deux factions, celle des victimes et des bourreaux²⁵. Ce que tout ce nouveau discours fait ressortir, c'est la difficulté de

la communauté acadienne, qui recourt sans hésiter au marchandage identitaire et au chantage du persécuté, d'investir les lieux politiques traditionnels aujourd'hui.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. PERRIN, Warren, *Acadian redemption : From Beausoleil Broussard to the Queen's Royal Proclamation*, s. l., chez l'auteur, 2004, p. 103 et 106. La section de ce livre consacrée à la Proclamation Royale est en fait un regroupement d'extraits de périodiques traitant de la chose et de Perrin. Par ailleurs, si Perrin fut l'un des premiers à populariser une telle utilisation conceptuelle, on la retrouve ailleurs avant. Par exemple, Louisette Leclerc parle du Grand Dérangement comme d'un génocide, dès 1973. Voir son texte « Retour au Poitou après le "Grand Dérangement" », *France-Québec*, juillet-août, n° 8, 1973.
2. PERRIN, Warren, « Une pétition à l'Angleterre », dans *Le Congrès Mondial Acadien, L'Acadie en 2004*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996.
3. *Manifeste Beaubassin*, 25 octobre 2002. Les signataires de ce manifeste sont Marie-Claire Dugas, Charles Emmrys, Isabelle Dugas, Donatien Gaudet, Mario Toussaint. Le manifeste n'est pas celui d'une génération ou d'un milieu en particulier, mais tente plutôt, pourrait-on croire, de réunir, par ses signataires, des horizons différents, du monde de la création artistique (M.-C. Dugas) au militantisme et à la politique (Gaudet).
4. *Ibid.*
5. « La cellule Beaubassin entend revenir à la charge », *L'Acadie Nouvelle*, 1 novembre 2002.
6. THÉRIAULT, Fidèle, « Oui à une commission d'enquête sur la Déportation », *L'Acadie Nouvelle*, 22 novembre 2002, p. 13.
7. *Ibid.*
8. NÉRON, Christian, « Le génocide est un crime absolu », *L'Acadie Nouvelle*, 6 février 2003, p. 13.
9. LANDRY, Nicolas, « Commentaires. Réactions au Manifeste Beaubassin », *L'Acadie Nouvelle*, le 7 novembre 2002, p. 13.
10. AUBIN, Benoît, « 400 ans plus tard dans les Maritimes », *L'Actualité*, vol. 29, n° 13, 1 septembre 2004, p. 28.
11. NADEAU, Jean-Marie, « Acadie-Québec-francophonies nord-américaines : solitaires, pas assez solidaire ? », conférence donnée à Québec le 27 mai 2005.
12. RICARD, Philippe, « L'événement fondateur du peuple acadien », *L'Acadie Nouvelle*, 28 juillet 2005, p. 2.
13. PERREAULT, Laura Julie, « 250 ans plus tard dans les Maritimes. Le Canada commémore aujourd'hui la déportation des Acadiens », *La Presse*, 28 juillet 2005, p. A9.

14. BRUN, Régis, *Les Acadiens avant 1755*, chez l'auteur, Moncton, 2003, p. 12.
15. PERREAULT, Laura Julie, « 28 juillet 1755, tous les Acadiens... », *Le Monde*, 29 juillet 2005, p. 1.
16. FARAGHER, John Mack, *A great and noble scheme*, New York & London, W. W. Norton & Company, 2005.
17. KOLBOOM, Ingo, « Die Akadier – Krankreichs vergessene Kinder. Der lange Weg zu einer Nation ohne Grenzen », dans Ingo Kolboom et Roberto Mann (dir.), *Akadien : ein französischer Traum in Amerika*, Heidelberg, Synchron, 2005, p. 93 et 100.
18. Voir l'article de Léon Thériault, « L'Acadie, 1604-2004 », *Cap-aux-Diamants*, n° 77, printemps 2004, et le livre volumineux de Naomi Griffiths, *From migrant to Acadian*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.
19. LEBLANC, Ronnie-Gilles, « Du "dérangement des guettes" au Grand dérangement : la longue évolution d'un concept », dans Ronnie-Gilles Leblanc (dir.), *Du Grand Dérangement à la déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'Études acadiennes, 2005, p. 19-20. Fait important à noter, cet ouvrage collectif conserve une belle retenue face à la nouvelle doxa acadienne, ses auteurs semblent bien conscients de ne pas être obligés de s'empêtrer dans la politique et l'idéologie pour comprendre la Déportation, avec une rigueur savante bien mesurée. Ronnie-Gilles Leblanc, en tant que participant au documentaire de Blanchard, y défendit là aussi la même position.
20. KLIMIS, Emmanuel et VANDERLINDEN, Jacques, « Deux juristes face à un événement historique ou du bon usage du droit face aux faits », dans Ronnie-Gilles Leblanc (dir.), *Du Grand Dérangement à la déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'Études acadiennes, 2005, p. 67.
21. JOHNSON, Marc et MCKEE-ALLAIN, Isabelle, « La société et l'identité de l'Acadie contemporaine », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999.
22. Le Parti Acadien, qui envisageait la création d'une province acadienne, considérait acadien quiconque parlait français au Nouveau-Brunswick. Une bonne mention doit revenir par contre au parti COR, parti anglophone qui, dans les années 1980, a grandement contribué à la promotion d'enjeux politiques liés à la « race » au Nouveau-Brunswick. Voir là-dessus Chedly Belkhdja, « Émergence et succès d'un parti populiste de droite au Nouveau-Brunswick ? Le cas du parti Confederation of Regions », *Égalité*, n° 35, 1994.
23. Voir MASSICOTTE, Julien, « La tragi-comédie acadienne », *Argument*, vol. 8, n° 1, 2005.
24. Voir le dernier chapitre de son livre *A great and Noble scheme*.
25. ENNS, Diane, « A conversation with Étienne Balibar », *Symposium*, vol. 9, n° 2, 2005.